

Revitalisation Une question de styles

Alain Gamelin

Numéro 27, printemps 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18401ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gamelin, A. (1985). Revitalisation : une question de styles. *Continuité*, (27), 36–37.

Revitalisation UNE QUESTION DE STYLES

À Trois-Rivières, la revitalisation joue de bien mauvais tours . . .

Après une décennie de discussions et de tergiversations autour de l'asphyxie des centres-villes québécois, plusieurs municipalités décident de passer à l'action, à la faveur de subventions gouvernementales¹. Ici on encourage la construction d'un parc de stationnement à plusieurs étages, là l'aménagement d'un mail couvert ou encore la rénovation de certaines rues commerciales. Trois-Rivières ne fait pas exception et depuis quelques années plusieurs gestes concrets, tels la formation d'une Société d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC), la reconstruction de la zone portuaire ainsi que divers projets de construction domiciliaire, tendent à redonner au centre-ville la vitalité et l'affluence qui le caractérisaient il n'y a pas si longtemps.

Cet engouement à vouloir refaire rapidement «l'image» des centres-villes n'est toutefois pas sans danger pour les richesses patrimoniales que l'on y trouve encore. Sans encadrement aucun et en l'absence d'une réglementation municipale adéquate, cet exercice de revitalisation est laissé à la discrétion des commerçants et des hommes d'affaires qui y habitent. Le sort appréhendé de la rue des Forges, à Trois-Rivières, illustre

ra l'à-propos de notre commentaire.

LA VICTORIENNE RUE DES FORGES

Dès le milieu du XIX^e siècle, la rue qui mène aux Forges du Saint-Maurice s'affirme, au détriment de la rue Notre-Dame, comme la principale artère



Une partie de la rue des Forges au moment de son expansion vers 1930. On y aperçoit les devantures de Woolworth et de Zellers. (photo: Coll. L. Massicotte)

commerciale de Trois-Rivières. On y retrouve le marché aux denrées, les principaux commerces, les banques et quelques-unes des somptueuses résidences de la bourgeoisie trifluvienne. Incendiée en partie à quelques reprises au

siècle dernier, la rue et l'ensemble du centre-ville sont complètement détruits lors de la grande conflagration de juin 1908 qui rase plus de 200 commerces et résidences.

L'ampleur du désastre oblige l'intervention gouvernementale et favorise une reconstruction massive et rapide. Les firmes d'architectes choisies, la plupart de Montréal, profitent de l'occasion pour conférer à l'ensemble de la rue des Forges et à une partie du quartier Saint-Louis une homogénéité architecturale rare au Québec. L'éclectisme victorien étant à l'honneur en ce début de siècle, la rue se distingue par ses rangées continues de bâtiments de briques de trois ou quatre étages, agréablement décorés de linteaux de fenêtres, de corniches et d'encadrements caractéristiques de ce style.

La rue des Forges ne conserve guère longtemps cet attrait particulier. Au début des années trente, plusieurs petits commerçants locaux cèdent boutiques, commerces et bâtiments aux grandes chaînes de magasins à succursales multiples qui s'intéressent alors au

rez-de-chaussée des édifices, agrandissent entrées et vitrines et recouvrent la pierre taillée et la brique de matériaux plus «modernes». Les méfaits du temps, les incendies trop fréquents, les démolitions discrètes et les reconstructions rapides contribuèrent également à détériorer l'unité architecturale des lieux.

LE STYLE «NOUVELLE-FRANCE»

Malgré son état déplorable, d'autres dangers menacent la rue des Forges. Les divers projets de reconstruction mis de l'avant risquent d'accentuer la disparité architecturale de la rue. La menace est réelle et les effets déjà perceptibles. Quelques hommes d'affaires trifluviens désirant réaménager de vastes locaux laissés vacants par le départ de la compagnie Zellers vers le centre commercial Les Rivières, ont complètement refait la façade de l'édifice. Initiative fort louable, certes, sans parler des efforts remarquables que l'on a déployés, mais les résultats ne laissent pas d'être catastrophiques.



La façade «rénovée» de l'édifice auparavant occupé par la compagnie Zellers. L'allure Nouvelle-France de la devanture jure terriblement sur cet édifice de style victorien. (photo: A. Gamelin)

Mal conseillés sans doute, les promoteurs des Terrasses du Platon ont choisi dans la rénovation de la façade un style tout à fait «Nouvelle-France» avec portes, fenêtres et garnitures de bois naturel, pierres des

champs et quincailleries de façon artisanale. Une restauration digne du Vieux-Québec ou du Vieux-Montréal, mais ayant peu d'affinités avec l'environnement de la victorienne rue des Forges.

Le succès escompté de l'entreprise menace encore davantage l'architecture de la rue. Déjà, plus au nord, on a recouvert le fronton d'un édifice de brique d'horribles panneaux d'aluminium qui jurent terriblement. Il aurait pourtant été si facile de lever le regard vers les troisième et quatrième étages et de chercher à redonner au rez-de-chaussée cette chaleur et cette allure vieillotte du style victorien, que les clients auraient tout autant appréciée.

Les promoteurs ne sont toutefois pas les seuls responsables. Les autorités municipales ont souvent fait preuve d'une insouciance néfaste en ce qui touche la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural de la ville. Depuis plusieurs années, la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières réclame la formation d'une commission du patrimoine qui saurait conseiller adéquatement les gens qui désirent investir dans la rénovation d'anciens bâtiments. Le projet reste toujours à l'étude.

On ne pourra toutefois plus feindre l'ignorance. Une étude de la firme *BGH Planning*, rendue publique en novembre 1984 par le Conseil de ville, indique clairement les richesses patrimoniales du centre-ville et formule une série de recommandations pour sa mise en valeur. Le hic, c'est qu'une partie de ces suggestions apparaissent déjà dans le premier plan directeur d'urbanisme de la ville publié en 1958... ■

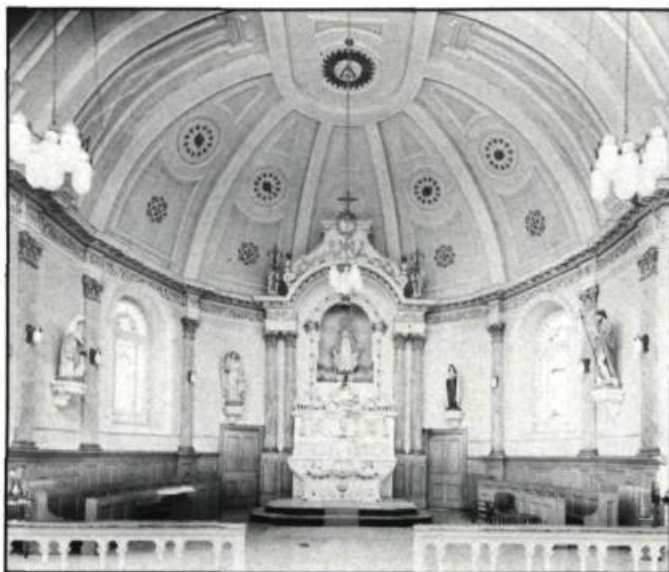
1) NDLR: Voir Gouvernement du Québec *La revitalisation des secteurs commerciaux des centres-villes*, 1983, 182 p.

Alain Gamelin

Historien, membre du Groupe de recherche sur la Mauricie de l'Université du Québec à Trois-Rivières et co-auteur du volume Trois-Rivières illustrée, paru en 1984.

Église de Repentigny POUR UNE RECONSTITUTION

Une restauration presque complétée, des milliers de dollars investis. Soudain, le feu. Le décor de la plus ancienne église du diocèse de Montréal allait-il ainsi bêtement disparaître?



Un incendie a ravagé, le 12 octobre 1984, l'église de la Purification à Repentigny (1723), la plus ancienne du diocèse de Montréal. Parallèlement aux travaux de réfection de la structure qui sont déjà passablement avancés, il est bon de s'interroger sur le sort qu'on réserve à la décoration intérieure.

Une grande part de ce décor a été détruite: le chœur presque entièrement, les voûtes superposées (1819 et 1907), des boiseries de la nef et les vitraux, cependant qu'on a sauvé les trois autels, la balustrade, les bancs, une partie des murs de la nef et de la galerie. Le chœur,

par exemple, comportait des éléments de valeur exceptionnelle: voûte à pans coupés — unique au Québec —, retable et ordres de Philippe Liébert (1761), avec des fragments datant peut-être d'Antoine Cirier (1737)¹.

Certaines des parties intéressées, dont le ministère des Affaires culturelles, hésitent à se lancer dans une restauration fidèle du décor malgré sa très grande qualité et le caractère tout à fait exceptionnel de la situation. En effet, on se souviendra que l'incendie est survenu pendant d'importants travaux de restauration; on dispose donc d'une source d'informa-

tion récente et de premier ordre: photographies, plans et dessins d'élévation, plan de la voûte ancienne tel qu'il a été établi lors d'examen, de même qu'un schéma détaillé des couleurs originales de l'architecture du chœur.

Il s'agit d'un cas unique. En outre, si le décor a grandement souffert de l'incendie, il n'a pas disparu. On s'occupe présentement à le démonter pièce par pièce pour le consolider et l'étudier de façon systématique. La frise de l'entablement, par exemple, exécutée par Philippe Liébert en 1761, a gardé toute la finesse de ses formes bien qu'elle soit entièrement calcinée. Il est donc possible, à l'aide de toutes ces données, de reconstituer intégralement le décor ou encore d'en faire ressortir des éléments d'un intérêt particulier. Le travail laisserait très peu de place aux hypothèses contrairement à bien des cas où, après l'incendie, seules subsistent quelques vieilles photos d'archives.

Dans tout édifice, et spécialement dans une église ancienne, le décor sculpté et peint fait partie intégrante de l'ensemble au même titre que la «coquille» architecturale. Le faire disparaître ou l'altérer équivaut à nier sa signification et son équilibre. Dans le cas de Repentigny, une reconstitution détaillée ne contredit pas la Charte de Venise, au contraire. Cependant l'étendue des dommages, la difficulté apparente de recomposer le décor, une conception trop limitative du patrimoine architectural et peut-être une peur inavouée de tout ce qui pourrait être taxé de copie en empêchent plusieurs d'envisager une reconstitution. D'autre part, l'argument du coût ne tient, à notre avis, que dans une perspective à court terme.

Faute d'une politique cohérente en matière de restauration et d'une volonté ferme d'intervention, devra-t-on se résoudre encore une fois à une restauration «contemporaine»? ■

1) NDLR: Voir *Continuité*, n 26 (Hiver 1985), p.48

Claude Payer

Restaurateur de sculptures.